FRC 25117
Case Fnc 22854

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR MORAND,

En présentant au Conseil l'hommage des Voyages de Pythagore en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille, et dans les Gaules;

Suivis de ses lois politiques et morales (1).

Séance du 17 ventose an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Parmi les images des grands législateurs de l'antiquité qui sont peints dans cette enceinte, je n'apperçois pas celle de Pythagore; cet homme extraordinaire qui

(1) Cet ouvrage, en 6 vol. *in* 8°., se trouve à Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n°. 16, quartier de l'Odéon.

THE NEWBERRY LIBRARY

parcourut les trois mondes connus, pour y puiser les sciences à leur source, et pour observer par lui-même les vertus et les vices des gouvernemens populaires ou monarchiques de son âge, qui vécut tout un siècle, assista à quatre ou cinq révolutions politiques, et termina sa longue et belle carrière par rédiger les constitutions de plusieurs grandes cités d'Italie.

Pythagore fit plus encore; il ouvrit une école de législateurs, et dicta des lois à ceux qui se proposoient d'en donner aux nations.

La mémoire de ce grand personnage, le plus considérable peut-être de toute l'antiquité, étoit venue jusqu'à nous, défigurée par de pitoyables traditions, ou par des relations biographiques plus obscures et plus infidèles encore.

Pendant les orages inséparables de la plus étonnante des révolutions, un homme de lettres de cette commune, aussi recommandable par sa modestie et la douceur de ses mœurs, que par un grand nombre d'ouvrages intéressans qu'il a donnés au public, vient d'élever, dans le silence et la retraite, un monument littéraire à Pythagore. C'est de ce pénible et long travail que j'ai l'honneur de faire l'hommage au Conseil; il renferme le récit des voyages et la rédaction des lois du réformateur de la Grèce, contemporain de Zoroastre, de Confucius, d'Epiménide, d'Anacréon, et du premier des Brutus.

Peu d'ouvrages, *sans en excepter le jeune Anacharsis, qui n'est qu'une agréable fiction*, ont l'importance de celui-ci; peu de livres me paroissent plus dignes d'être médités par toutes les classes de lecteurs; à chaque page on rencontre des applications à d'autres temps, on est frappé de contrastes où de similitudes qui fournissent d'utiles sujets de méditation.

Les voyages de Pythagore, rédigés dans cet esprit, pourroient servir *d'histoire comparée*. Plusieurs de ses

lois sont encore aujourd'hui proverbes, et pourroient nous offrir d'excellens modèles. L'homme de lettres qui s'est imposé l'honorable tâche dont je m'empresse de vous présenter le résultat, a rassemblé pour la première fois ces lois, jusqu'à ce jour disséminées et comme perdues parmi les ruines savantes de l'antiquité; et il en a formé un corps complet qu'on peut regarder comme l'esprit de toute la législation des siècles reculés. Les institutions de Pythagore firent le bonheur des peuples italiques pendant tout le temps que ces peuples en furent les fidèles observateurs.

Le rédacteur français de ces lois grecques qui occupent tout le sixième volume, s'est prescrit la règle de les rendre sous leur teinte antique. Il en est résulté une collection de préceptes législatifs et moraux, exprimés sous des couleurs peu communes.

Pour obtenir le rassemblement et la rédaction de ces lois, il a fallu que le rédacteur compulsât presque toute l'antiquité, pleine des souvenirs de Pythagore; il a fallu qu'il passât en revue presque tous les proverbes grecs et latins; car le législateur de Crotone et de la Grèce, s'exprimant presque toujours en images, chacune de ses paroles devenoit une loi proverbiale en sortant de sa bouche; presque tous les anciens adages sont les restes de ses lois morales et politiques, plus ou moins défigurées.

La plupart sont symboliques, et renferment plusieurs sens à dessein.

Le même sens est aussi quelquefois répété sous diverses images.

Pythagore, consulté successivement par plusieurs peuples, varioit la forme, pour rajeunir le fond de ses préceptes qui devoient être toujours les mêmes.

Outre que son imagination ne lui permettoit pas de s'exprimer séchement, les intérêts bien entendus de la vérité l'obligeoient à jeter un voile sur ses maximes

législatives et philosophiques, comme il en abaissoit un, au milieu de son école, entre ses disciples et lui.

Idolâtre des vertus républicaines, l'indépendance, l'égalité, la frugalité, etc., il en avoit conçu une si haute idée, que très-peu de gens, à ses yeux, portoient ces vertus dans leur cœur, et étoient capables d'en faire la règle de leur conduite. Le peuple, tel qu'il le trouva presqu'en tous lieux, rempli de superstition et sans mœurs, ne lui sembloit pas fait pour être libre.

Pythagore, en conséquence, le traite souvent avec beaucoup de hauteur, fondé sur une distinction que J. J. Rousseau a si bien saisie, *de l'homme et des hommes*. L'homme éclairé et sage étoit le républicain de Pythagore; les hommes-peuple, c'est-à-dire corrompus par le contact d'une population plus nombreuse que choisie, ne lui paroissoient qu'un troupeau qu'il faut mener doucement, mais, pour ainsi dire, à la baguette.

On sent combien de tels principes durent révolter d'amours propres, et attirer d'ennemis au législateur qui les proclamoit.

Les persécutions qu'il éprouva, et l'incendie de son école à Samos, où cent de ses élèves furent la proie des flammes, et dont il ne se sauva qu'avec la plus grande peine, ajoutèrent encore à l'opinion sévère avec laquelle il avoit jugé le peuple.

Les lois de Pythagore ne paroîtront peut-être pas toujours conformes aux diverses idées qu'on s'est formées de lui, d'après la diversité des écrivains. Ainsi que tous les grands hommes dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous, Pythagore n'a pas toujours été peint fidèlement.

Permettez-moi, citoyens collègues, de vous fournir les moyens d'en juger, en vous citant plusieurs de ses lois prises au hasard dans le sixième volume.

Crotoniates,
La liberté dit un jour à la loi : tu me gênes. La loi répondit à la liberté : Je te garde. (N°. 1671.)

Crotoniates,
Comme en Crète, soumettez tout à la loi, même vos insurrections. (N°. 1464.)

Malheur à vous, Crotoniates, si chez vous la loi n'est pas plus forte que la force ! (N°. 1066.)

Ne gardez point des amphibies pour gouvernans ; Qu'ils se prononcent ! (N°. 2545.)

Magistrat,
Sois comme une île, accessible par l'isthme seul de la loi. (N°. 1495.)

Magistrat,
Ne parle point plus haut que la loi, et ne marche point plus vîte qu'elle. (N°. 1678.)

Magistrat d'une cité libre,
Défends au riche de donner, au pauvre d'accepter : L'indépendance et l'égalité ne veulent que du travail et un salaire. (N°. 1433.)

Ne sois le despote de personne, pas même de ton chien. (N°. 89.)

Crotoniates,
Dans le *forum*, ne vous croyez point encore au marché (1). (N°. 1077.)

Crotoniates,
Donnez un tombeau à l'ambitieux qui vous demande un autel. (N°. 3193.)

---

(1) Cette loi symbolique a plusieurs sens; celui-ci entre autres : Ne vendez point vos magistratures.

Crotoniates,

Gardez-vous que le corps social ne dégénère en corporations. (1). (N°. 569.)

Peuple de Crotone,

Ne laisse point à la tête de tes affaires des hommes nouveaux qui, sous de longues ailes, cachent au bout des doigts les ongles recourbés des harpies (2); déporte-les aux îles flottantes des Strophades. (N°. 1257.)

Peuple de Crotone,

Garde-toi de ressembler aux enfans de la Grèce qui jouent *à la royauté* (3): ne donne point tes magistratures aux plus adroits.

Sois comme le rubis, difficile à recevoir une empreinte. (N°s. 2737 et 2738.)

Magistrats de Crotone,

Ne laissez point à l'araignée le loisir de tendre sa toile sur le livre de la loi. (N°. 138.)

Ne souffrez pas de groupes habituels d'oisifs le long du canal (4) de votre ville.

Tenez pour suspect tout citoyen dont la langue seule travaille. (N°. 366.)

---

(1) Pythagore fit trouver bon au peuple de Crotone d'abolir toutes les compagnies et conventicules.

ROULLIARD, *Reliefs forenses*, in-8°.

(2) *Animalia uncunguia ne nutrito . . . . symb. viij.* Quand Pythagore défendoit si expressément de nourrir des oiseaux qui ont les ongles crochus, il vouloit sans doute faire peur aux larons qu'il tâchoit, par son énigme, de rendre odieux à tout le monde..... LAMOTHE-LEVAYER, etc.

(3) On jetoit un ballon en l'air, celui qui l'attrapoit dans sa chûte étoit proclamé Roi . . .

PLATON-THEETHETE.

(4) Les Latins exprimoient la même idée d'un seul mot *canaliculæ*, d'où est venu l'ancien mot *canaille*.

Magistrat de Crotone,
Graisse (1) les roues du char que tu conduis :
Une loi trop sèche est d'un pénible usage. (N°. 1677.)

Homme d'Etat,
Ne mets point tout en loi :
Laisse quelque chose à dire aux pères de famille. (N°. 1672.)

Législateur,
Observe la physionomie d'un peuple, avant de lui donner des lois ; prends sa mesure, avant de lui dessiner un vêtement : s'il est de taille héroïque, et s'il a conservé les belles formes de la nature, garde-toi de les contraindre en des liens trop étroits ; laisse ce peuple en sa nudité.
Si le temps a mutilé cette belle statue, couvre-la de draperies officieuses. (N°. 2283.)

Législateur,
Ne laisse point aux hommes d'Etat le temps de *s'acclimater* dans la région des honneurs et du pouvoir. (N°. 13.)

Législateur,
N'abandonne point aux prêtres le soin du calendrier et le nombre des fêtes publiques. (N°. 358.)

Législateur,
Ne t'assieds point à l'ombre d'un autel pour écrire tes lois, elles prendroient la teinte du lieu. (N°. 3100.)

Législateur,
Ne marie point le culte à la morale. Les fruits de cette union mal assortie ne peuvent être que des monstruosités. (N°. 1926.)

---

(1) D'où le proverbe, *rota malè uncta stridet.*

Ne souffre dans la République que des Dieux citoyens. (N°. 497.)

Quand le magistrat parle, que le prêtre se taise! (N°. 2519.)

Législateur,
Si la République peut marcher avec deux roues, ne lui en donne pas quatre. (N°. 2730.)

Législateur,
Proportionne le mât au navire:
Ne donne point à Babylone les institutions de Sparte. (N°. 211.)

Les troupeaux de moutons et d'hommes aiment le sel:
Bergers et législateurs, mettez-en dans leurs alimens et leurs lois. (N°. 2845.)

Législateur,
N'écris point tes lois sur la neige (1). (N°. 2007.)
Écris tes lois avec un rayon du soleil : sois aussi lucide que cet astre. (N°. 1689.)

Ne fais point de lois inutiles; une de trop est un plus grand mal qu'une de moins. (N°. 1675.)

Tu n'es qu'un législateur vulgaire, si tu appelles les Dieux à ton aide; les Dieux n'ont que faire où il y a des lois sages. (N°. 50.)

Magistrats d'une République,
Soyés économes, afin qu'on ne vous prenne pas pour des rois. (N°. 786.)

Législateur,
Forge à froid : ne travaille point un peuple échauffé. (N°. 2335.)

(1) Symbole des lois temporaires et de circonstance.

Magistrat,
Chasse de la cité ceux qui font trafic d'encens ou de poison. (N°. 2459.)

Législateur,
Mets plus d'eau que de vin dans la coupe d'un peuple qui a soif de la liberté. (N°. 2952.)

Magistrat,
Rentre dans la foule, si la foule te fait baisser les yeux devant elle. (N°. 1087.)

Magistrat,
Tiens la loi éveillée :
Le sommeil des lois les tue. (N°. 2979.)

Que les lois se tiennent par la main, comme les graces ! (N°. 1175.)

Peuples d'Italie, prenez pour législateurs des hommes taureaux (1). (N°. 1186.)

Si l'on vous demande le symbole d'une bonne loi, tracez une tangente :

Une bonne loi est semblable à une ligne droite, qui touche sans couper. (N°. 3077.)

Refuses des lois à un peuple monarchique :
La loi et un roi ne peuvent aller long-temps de compagnie. (N°. 2685.)

Crotoniates,
Faites que le spectacle de vos vertus républicaines dégoûte les autres peuples de vivre sous des rois. (N°. 2687.)

Crotoniates,
Si vous retournez à la monarchie, changez de roi

(1) C'est-à-dire, des hommes dont toute la force est dans la tête.

tous les jours ; monarque de trois jours est déja corrompu. (N°. 2690.)

Abstenez-vous d'imprécations contre les rois.

L'indépendance consiste, non pas à dire du mal des rois, mais à savoir s'en passer, et vivre plus heureux sous un autre régime que le leur. (N°. 2692.)

Peuples monarchiques ! ne faites point l'outrage à vos dieux de croire que les rois en sont les images et les ministres. (N°. 2694.)

Je terminerai ces nombreuses citations par une loi qui, j'ose l'espérer, ne tardera sûrement pas à recevoir son application dans la République française ; la voici :

Dans l'enceinte du domaine de chaque famille, on ménagera, pour les tombeaux, un espace appelé : *Le champ de la Métempsycose.* (N°. 1862.)

Je m'abstiens des réflexions morales que cette loi fait naître en foule ; je les abandonne à nos collègues du Conseil des Cinq-Cents, qui nous en préparent une sur les sépultures.

Citoyens collègues,

Le rédacteur de l'intéressant ouvrage dont je viens de vous entretenir, profitant de tout l'avantage de son sujet, l'un des plus heureusement choisis, rapporte un tableau historique des premiers législateurs qui ont précédé Pythagore, tracé par celui-ci d'une main ferme, devant l'assemblée des jeux olympiques.

Quel intérêt, quelles instructions ne trouveront pas tous les hommes avides de s'instruire dans un monument historique, élevé par un philosophe célèbre, que Platon a désigné lorsqu'il a dit : *heureuses* les nations qui ont des sages pour réformateurs !

Citoyens collègues,

Dans un moment où l'art typographique se désho-

nore par tant de productions futiles ou scandaleuses, par tant de livres qui ne respirent que partialité, vengeance ou fanatisme, par un brigandage d'infidèles et d'incomplètes contrefaçons, contre lequel les lois ont été jusqu'à ce jour impuissantes, vous ne pouvez vous dispenser d'accueillir un monument littéraire, fruit d'un grand nombre d'années de méditations et de recherches, dont l'exécution typographique répond à l'importance. L'accueil que vous voudrez bien lui faire, appellera l'attention publique sur cet intéressant ouvrage qui manquoit à la littérature française.

Je demande la mention de l'hommage au procès-verbal, et le dépôt de l'ouvrage à la bibliothèque du Corps législatif.

Nota. Le Conseil a accepté l'une et l'autre proposition ; et a ordonné l'impression du discours.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Ventose an 7.

422